

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



## Déclaration de Maladie M22- 0057801

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur\*et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : ..... 5627 ..... Société : .....  
 Actif       Pensionné(e)       Autre : ..... 147224 .....  
Nom & Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :   
Date de consultation : ...../...../.....  
Nom et prénom du malade : ..... Age:.....  
Lien de parenté :       Lui-même       Conjoint       Enfant  
Nature de la maladie : .....  
Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC      Pathologie : .....  
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....  
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ...../...../.....  
Signature de l'adhérent(e) : .....

### VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0057801

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.  
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : .....  
Nom de l'adhérent(e) : .....  
Total des frais engagés : .....  
Date de dépôt : .....

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

# Conditions Générales

## POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- CNPSY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- PC = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- K = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro - Radiologie
- B = Analyses

## POUR L'ADHÉRENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

## LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit d'actes répétés en plusieurs séances ou actes globaux comportant un ou plusieurs échelons dans le temps.
- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION
- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

## EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



# MUPRAS

Mutuelle de Prevoyance et d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA  
CASABLANCA  
TEL : 91.26.46/2648/2649/2857/2883  
FAX : 91.26.52  
TELEX : 3998 MUT  
E-mail: mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS

N° 484722

### A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : M<sup>me</sup> FENNAWE SOUAD  
Matricule : 5627 Fonction : Retraitée Poste :  
Adresse :  
Tél. : 0633 041 099 Signature Adhérent :

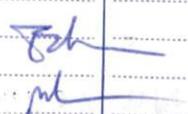
### A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : Fennou Souad Age :  
Lien de Parenté avec l'adhérent : Adhérent  Conjoint  Enfant   
Date de la première visite du médecin :  
Nature de la maladie : Affection gynécologique  
S'il s'agit d'un accident : Causes et circonstances :  
A ..... le ..... / ..... / .....  
Signature et cachet du médecin

Durée d'utilisation 3 mois

Dr. NIAMA BENAZZOUC BERRADA  
Chirurgie Gynécologie Accoucheur  
119, Bd. Bir Anzazane Médif - Casablanca  
Tel: 0522 23 50 37

### RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des actes	Natures des actes	Nombre et coefficient	Montant détaillé des honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le paiement des actes
12/01/23	G		300	 DR. NAMA DEVAZOUZ Chirurgien-Gynécologue Accouché Bd. Bir Anzarane Médif - Casablanca Tél: 0522 23 50 57
			400	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
 Mme. Anas El Ghalib Docteur en Pharmacie 11, Boulevard Hassan II 47, Boulevard Hassan II Tél: 0522 23 50 57	12/01/23	2820,80

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des coefficients	Montant des honoraires

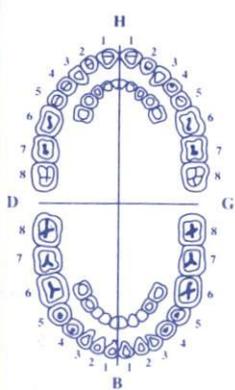
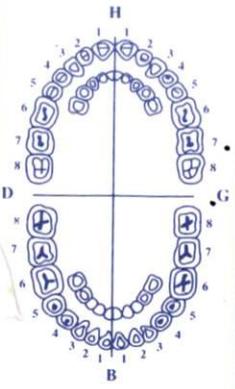
### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du praticien	Dates des soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les Radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient																									
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>																								
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>																								
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>																								
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>																								
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">H</th> <th colspan="2">G</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <th colspan="2">B</th> <th colspan="2"></th> </tr> </tbody> </table>		H		G		25533412	21433552			00000000	00000000			00000000	00000000			35533411	11433553			B					COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H		G																									
	25533412	21433552																										
	00000000	00000000																										
	00000000	00000000																										
	35533411	11433553																										
	B																											
				MONTANT DES SOINS <input type="text"/>																								
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>																								
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>																								

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr Niâma BENAZZOZ BERRADA

## Spécialiste

Gynécologie - Obstétrique - Stérilité  
Maladie du Sein - Colposcopie - Sexologie  
Echographie Doppler - Médecine Foetale  
Chirurgie Gynécologique - Coeliochirurgie  
Hystérocopie

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris  
Ancien Praticien Hospitalier à Paris - Île-de-France



# الدكتورة نعمة بنعزوز برادة

## إختصاصية في

الولادة - أمراض و جراحة النساء - العقم  
أمراض الثدي وضم الرحم - الجراحة النسائية  
التظهير الداخلي - التشخيص بالصدى  
الأمراض الجنسية  
خريجة كلية الطب بباريس  
طبيبة سابقة بمستشفيات باريس - فرنسا

## Ordonnance

Nom : *Fennone*

Prénom : *Souad*

Epouse : *Jawdi*

### 1- Mikopen ovule

1 ovule *le soir*

### 2- Colpotrophine ovule

1 ovule le soir pendant 10 jours

### 3- Gynocaps

1 gélule vaginale le soir pendant 14 jours

### 4- Répadina ovule

1 ovule le soir pendant 10 jours par mois pendant 3 mois

### 5- Répadina crème

1 application le soir pendant 3 mois

### 6- Biotina

1 application le soir pendant 1 jours

### 7- Ymea

2 comprimés le soir pendant 3 mois

### 8- Tastinov (coenzyme)

1 comprimé x2 par jour pendant 3 mois

### 9- Roger cavallès sècheresse pour hygiène

10- Roger cavallès huile lavante pour la douc



Le : *12 JAN 2023*



LOT: 2210042  
EXP: 01/2024  
PUC: 280.000DH

LOT: 2210042  
FAB: 10/2022  
EXP: 10/2025  
PUC: 240.000DH

LOT: 2210042  
FAB: 10/2022  
EXP: 10/2025  
PUC: 240.000DH

LOT: 2210042  
FAB: 10/2022  
EXP: 10/2025  
PUC: 240.000DH



LOT: 2210036  
FAB: 10/2022  
EXP: 10/2025  
PUC: 290.000DH

LOT: 2210036  
FAB: 10/2022  
EXP: 10/2025  
PUC: 290.000DH

LOT: 2209026  
FAB: 09/2022  
EXP: 09/2025  
PUC: 290.000DH

Dr. NIAMA BENAZZOZ BERRADA  
Chirurgien Gynécologue Accouchement  
119, Bd. Bir Anzarane Maarif - Casablanca  
Tél: 0522 23 50 86 / Fax: 0522 23 50 87

119, شارع بئر أنزران - إقامة رمزي «ب» الطابق الثالث - الهاتف : 05 22 23 50 86 - الفاكس : 05 22 23 50 87 ; المستحضرات : 06 61 93 99 33

119, Bd, Bir Anzarane, Résidence RAMZI «B» 3<sup>ème</sup> Etage - Tél.: 05 22 23 50 86 - Fax : 05 22 23 50 87 - Urgences : 06 61 93 99 33

E-mail : bbniama@yahoo.fr



Dr Niâma BENZZOUZ BERRADA

Gynécologue Obstétricien

Chirurgie Gynécologique

Ancien Praticien Hospitalier à Paris - Ile de France

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

119, Bd Bir Anzarane, Résidence RAMZI «B» 3ème étage

Tél. 05 22 23 50 86 - Fax : 05 22 23 50 87 - Urgences : 06 61 93 99 3

E.mail : bniâma@hotmail.com

### ECHOTOMOGRAPHIES PELVIENNES

N°:

Date :

12 JAN. 2023

Nom :

Fennane

Prénom :

Souad

Age :

06-12-1958

Adressé par le Docteur :

Pour :

notion de ménorragie excessive

Paré :

2

Geste :

2

D.R.N.:

T.T.:

A.T.C.D.:

### COMPTE - RENDU :

Uterus :

① Position :

Laterodeviation

Median

Version et flexion

inverse et fléchi

② Forme et taille de l'utérus :

Longueur

38

Largeur

23

Epaisseur

2

③ Echostructure utérine :

Myometre

homo-gène

Cavité utérine

av=26

Col utérin

10g

Vagin

10g

Trompes

pas

Ovaires

atrophique peu visibles

Conclusion

Echographie pelvienne normale

Dr. NIAMA BENZZOUZ BERRADA

Chirurgien Gynécologue Accoucheur

119, Bd. Bir Anzarane Madrif - Casablanca

Tél: 0522 23 50 86/Fax: 0522 23 50 87

Dr. Niâma BENAZZOUC BERRADA

Spécialiste

Gynécologie - Obstétrique - Stérilité  
Maladie du Sein - Colposcopie - Sexologie  
Echographie Doppler - Médecine Foetale  
Chirurgie Gynécologique - Coelochirurgie  
Hystérocopie  
Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris



الطكتورة نعمة بنمزوز براكدة

اختصاصية في  
الولادة - انراض و جراحة النساء - المعقم  
امراض الثدي وحم الرحم - الجراحة النسائية  
التنظير الداخلي - التشخيص بالصحة  
الامراض الجنسية  
خريجة بكلية الطب بباريس

Cachet médecin

Ordonnance

Dr. NIAMA BENAZZOUC BERRADA  
Chirurgien Gynécologue Accoucheur  
119, Bd. Bir Anzarane Maârif - Casablanca  
Tél: 0522 23 50 86 / Fax: 0522 23 50 87

CASA le 12/01/83 في

Note d'Honoraire

Nom : Femme

Prénom : Sana

Epouse : Jaidi

Date de Naissance :

Consultation gynécologique : 300,00

Echographie pelvienne et / ou obstetricale : 400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : 700,00

119, Bd Bir Anzarane, Résidence RAMZI "B" 3ème étage Tél.: 022 23 50 86 - Fax: 022 23 50 87 - Urgences : 061 93 99 33

Tél: 0522 23 50 86 Fax: 0522 23 50 87

